



FICHE DE SECURITE

1. Identification du produit / origine et firme.

1.1 Identificateur de produit

Code produit CL00.1420
Nom du produit Sodium dodécylique sulfate t.p.
Numéro d'Enregistrement REACH 01-2119489461-32
No. CAS 151-21-3

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Réactif pour analyses

Conformément aux conditions décrites dans l'annexe de cette fiche technique de sécurité.

1.3 Informations données par CHEM-LAB NV service produits.

Service responsable: e-mail: info@chem-lab.be

1.4 N° d'urgence: 00 (32) 50.28.83.20

2. Identification des dangers.

2.1 Classification de la substance ou du mélange (EG 1272/2008)

Matière solide inflammable, Catégorie 2, H228
Toxicité aiguë, Oral , Catégorie 4, H302
Toxicité aiguë, Inhalation , Catégorie 4, H332
Irritation cutanée, Catégorie 2, H315
Lésions oculaires graves, Catégorie 1, H318
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, Catégorie 3, H335
Danger pour le milieu aquatique, Catégorie 3, H412

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16

2.2 GHS-Écriture de labels

GHS-Écriture de labels Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008) (EG 1272/2008)
Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement:
DANGER

Mentions de danger:

- | | |
|-------------|---|
| H228 | Matière solide inflammable. |
| H302 + H332 | Nocif en cas d'ingestion ou par inhalation. |
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H318 | Provoque des lésions oculaires graves. |
| H335 | Peut irriter les voies respiratoires. |

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

P261

Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

P280

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.

P305 + P351 + P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Etiquetage réduit

Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement:

DANGER

Mentions de danger:

H311

Toxique par contact cutané.

Conseils de prudence:

P280

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.

P309 + P310

EN CAS d'exposition ou de malaise: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

3. Composition / Informations des composants.

3.1 Substance

No. CAS 151-21-3

No.-C 205-788-1

Formule C12H25NaO4S

Composant	Cas-No.	Concentration	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)
Sodium dodécyl sulfate t.p.	151-21-3	98+% C12H25NaO4S	Flam. Sol. 2 (H228) Toxicité aiguë, Oral , Catégorie 4, H302 Toxicité aiguë, Inhalation , Catégorie 4, H332 Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318)

Composant	Numéro Reach
Sodium dodécylo sulfate t.p.	01-2119489461-32

Full text of R_Phrases in heading 16

3.2 Mélange

Non applicable

4. Mesures de premiers soins.

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

Secouristes : prendre des précautions personnelles !

En cas d'inhalation: Placer à l'air libre, demander l'avis d'un médecin.

Contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements souillés. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer abondamment à l'eau en maintenant les paupières écartées (au moins 10 minutes). Consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion: Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Faire boire immédiatement de l'eau (maximal deux verres). Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible

5. Mesures anti-incendie.

5.1 Moyens d'extinction appropriés

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser de l'eau, du dioxyde de carbone ou matériel d'extinction sec.

Moyens d'extinction inappropriés

Précipiter les vapeurs se dégageant avec de l'eau. Eviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Combustible. Vapeurs plus lourdes que l'air. La formation de mélanges explosifs avec l'air peut se produire dès les températures normales. En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

5.3 Conseils aux pompiers

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

5.4 Information supplémentaire

Pas d'information disponible

6. Mesures de précaution en cas d'accident.

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter le contact avec la substance. Eviter la formation de poussière, ne pas inhale les poussières. Veiller à l'arrivée d'air frais dans les locaux fermés.
Equipement de protection, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser et conserver dans un emballage fermé pour destruction.

6.4 Référence à d'autres sections

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

7. Manipulation et stockage.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir à l'écart des sources d'ignition. Prendre des mesures contre l'accumulation de charges électrostatiques. Travailler sous une hotte. Ne pas inhale la substance. Dégagement de vapeur/éviter les aérosols.
Précautions voir section 2.2

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Fermé dans un endroit bien ventilé. A l'écart des sources de chaleur et d'ignition.
Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

8. Protection d'exposition - Protection individuelle.

8.1 Paramètres de contrôle

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Voir section 7.1

Mesures de protection individuelle

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail. Ne pas manger et ne pas boire sur le lieu de travail. Travailler sous une hotte. Ne pas inhale la substance.

Protections respiratoires

Nécessaire en cas de formation de poussières.

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Protection oculaire

Nécessaire(s).

Protection des mains

Nécessaire(s).

Protection corporelle

Nécessaire(s).

9. Propriétés physiques et chimiques.

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Forme: solid
Couleur: colourless
Odeur: odourless

Changements d'état physique

Point de fusion: 204-207°C
Point d'ébullition: -
Point d'éclair: >150°C
Température d'autoinflammation: 380°C
Poids moléculaire: 288.38 g/mol
Densité: 1,1 g/cm³
Valeur pH: pH 6-9 (10 g/l H₂O sol.)
Solubilité dans l'eau: 150 g/l
Limites d'explosivité:

9.2 Autres données

Pas d'information disponible.

10. Stabilité et réactivité.

10.1 Réactivité

Voir section 10.3

10.2 Stabilité chimique

Pas d'information disponible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Le mélange poussière/air peut exploser.

10.4 Conditions à éviter

Pas d'information disponible.

10.5 Matières incompatibles

Pas d'information disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas d'information disponible.

11. Informations toxicologiques.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale
LD50 orl. rat 1427 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation
Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë par voie cutanée

Pas d'information disponible.

Irritation de la peau

Pas d'information disponible.

Irritation des yeux

Pas d'information disponible.

Sensibilisation

Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Pas d'information disponible.

Tératogénicité

Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Pas d'information disponible.

11.2 Information supplémentaire

Pas d'information disponible.

Information supplémentaire:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité..

12. Informations écologiques.

12.1 Toxicité

Pas d'information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Ne pas évacuer dans les eaux naturelles, les eaux d'égout ou le sol!

13. Méthodes de désactivation des résidus.

Produit: Les produits chimiques doivent être éliminés en accord avec les réglementations nationales. Emballage: Les emballages des produits Chem-Lab doivent être éliminés selon les réglementations spécifiques en vigueur dans chaque pays ou doivent être éliminés à travers un circuit de reprise d'emballages.

14. Indications de transport .

Transport par route (ADR/RID)**14.1 Numéro ONU**

UN 1325

Flammable solid, organic, n.o.s.

(Sodium dodecyl sulfate)

4.1

III

-

14.2 Nom d'expédition des Nations unies**14.3 Classe****14.4 Groupe d'emballage****14.5 Dangereux pour l'environnement****14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Code de restriction en tunnels

oui

(E)

Transport par voies d'eau intérieures (ADN)

Non pertinent

Transport aérien (IATA)**14.1 Numéro ONU**

UN 1325

Flammable solid, organic, n.o.s.

(Sodium dodecyl sulfate)

4.1

III

-

14.2 Nom d'expédition des Nations unies**14.3 Classe****14.4 Groupe d'emballage****14.5 Dangereux pour l'environnement****14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

oui

Transport maritime (IMDG)**14.1 Numéro ONU**

UN 1325

Flammable solid, organic, n.o.s.

(Sodium dodecyl sulfate)

4.1

III

-

14.2 Nom d'expédition des Nations unies**14.3 Classe****14.4 Groupe d'emballage****14.5 Dangereux pour l'environnement****14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

oui

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la code MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non pertinent

15. Informations légales.**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

16. Autres informations.

Il faut tenir compte du fait que ce document reproduit les informations et recommandations connues au moment de la rédaction pour l'édition de vos connaissances, informations et avis. Bien que le plus grand soin ait été accordé à la rédaction de ce texte, l'éditeur ne peut être tenu responsable en cas de dégâts résultant d'une erreur possible dans cette publication.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H228 Matière solide inflammable.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H332 Nocif par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
-

Exposure scenario 1 (Industrial use)

1. Utilisation industrielle Solvant, Produit chimique pour la synthèse)

Secteurs d'utilisation finale

- SU 3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
SU 9 Fabrication de substances chimiques fines
SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages)

Catégorie de produit chimique

- PC19 Retirée de la liste des PC et relocalisée dans la liste des fonctions techniques (Tableau R.12- 15)
24.
PC21 Substances chimiques de laboratoire

Catégories de processus

- PROC 1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes.
PROC 2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
PROC 3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
PROC 4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
PROC 5 Mélange dans des processus par lots
PROC 8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. 26
PROC 8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
PROC 9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégories de rejet dans l'environnement

- ERC 1 Fabrication de la substance
ERC 2 Formulation dans un mélange
ERC 4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
ERC 6a Utilisation d'un intermédiaire
ERC 6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

2. Contributing scenarios: Operational conditions and risk management measures

Exposure scenario 2 (Professional use)

1. Utilisation industrielle Solvant, Produit chimique pour la synthèse)

Secteurs d'utilisation finale

- SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services,

artisans)

Catégorie de produit chimique

PC21 Substances chimiques de laboratoire

Catégories de processus

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégories de rejet dans l'environnement

ERC 2 Formulation dans un mélange

ERC 6a Utilisation d'un intermédiaire

ERC 6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

2. Contributing scenarios: Operational conditions and risk management measures